

Réf. : DJSI/DCM/SMA/Bjb

Depuis 1977

DECISION N° 025 Du 13 OCT 2026

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°003/MAETUR / CIPM / 2026 du 14/09/2026, pour la réalisation des travaux de finition de la pose de la grille métallique aux abords de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen (Opération 1037).

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAETUR

- Vu Le Décret n° 77/193 du 23 juin 1977 portant création de la Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux et modifié par le Décret n° 82/599 du 25 novembre 1982 ;
- Vu Le Décret n° 2019/208 du 25 avril 2019 portant transformation, en société à capital public, de la Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux ;
- Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des Entreprises publiques ;
- Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR du 05/10/2026 ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} – La réalisation des travaux de finition de la pose de la grille métallique aux abords de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen (Opération 1037), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°003/MAETUR/ CIPM / 2026 du 14/09/2026, est attribuée à l'Entreprise I.C.A CONSULT SARL aux conditions suivantes :

Adjudicataire	Montant en F CFA		Délai
	HTVA	TTC	
I.C.A CONSULT SARL B.P. : 14890 Yaoundé Tél. : 673 57 35 55	163 216 851	194 636 095	QUATRE (04) mois

ARTICLE 2 – L'Entreprise « I.C.A CONSULT SARL » devra prendre l'attache du Service des Marchés de la MAETUR pour la préparation de son projet de MARCHE.

ARTICLE 3 - La présente Décision est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le **13 OCT 2026**

Le Directeur Général de la MAETUR



Louis Roger Manga

Réf. : DJSI/DCM/SMA/Bjb

Depuis 1977

COMMUNIQUE N° 2026/004/MAETUR

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°003/MAETUR / CIPM / 2026 du 14/09/2026, pour la réalisation des travaux de finition de la pose de la grille métallique aux abords de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen (Opération 1037).

Le Directeur Général de la MAETUR communique :

Les Entreprises ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°003/MAETUR / CIPM / 2026 du 14/09/2026, pour la réalisation des travaux de finition de la pose de la grille métallique aux abords de l'autoroute Yaoundé-Nsimalen (Opération 1037) sont informées que ledit Appel d'Offres a abouti au résultat suivant :

Adjudicataire	Montant en F CFA		Délai
	HTVA	TTC	
I.C.A CONSULT SARL B.P. : 14890 Yaoundé Tél. : 673 57 35 55	163 216 851	194 636 095	QUATRE (04) mois

L'Entreprise « **I.C.A CONSULT SARL** » devra prendre l'attache du Service des Marchés de la MAETUR pour la préparation du projet de MARCHÉ.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 201, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

Yaoundé, le **13 OCT 2026**

Directeur Général de la MAETUR



Louis Roger Manga